



L'ADTC devient "Se déplacer autrement" et adopte une gouvernance collégiale

L'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2026 a adopté de nouveaux statuts

L'ADTC change de nom et devient : "Se déplacer autrement".

L'objectif de cette évolution est de mieux refléter l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle : marche à pied, vélo, transports en commun (bus, car, tramway et train) et voiture partagée.

Le nom change mais nous continuons nos engagements pour :

- Promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle,
- Proposer des aménagements inclusifs de l'espace public pour toutes et tous,
- Faire remonter les avis et demandes des usagères et usagers lors des comités techniques ou des réunions avec les décideurs.

Adoption d'une gouvernance collégiale

L'assemblée générale a élu un conseil collégial de 17 membres dont 6 nouveaux.

Le conseil collégial réuni le 4 mai 2026 a élu 6 co-président.es, une trésorière et un secrétaire avec l'objectif d'une gouvernance partagée et paritaire.

6 co-président.es : Alric BONVALLET, Charline HOUDY, Emmanuel COLIN de VERDIERE, Michel LECORSIER, Monique GIROUD et Suzanne DATHE

1 trésorière : Nathalie TEPPE

1 secrétaire : Aurélien DELOS

Contacts Presse : Co-Président.es de Se déplacer autrement

Alric BONVALLET, Charline HOUDY, Emmanuel COLIN de VERDIERE,

Michel LECORSIER, Monique GIROUD et Suzanne DATHE